

Révision des spreads au 3 février 2020

Dans le cadre d'un examen des conditions des produits, les Credit Suisse Fondations de placement ont décidé d'adapter légèrement aux réalités économiques les suppléments d'émission pour certaines fortunes mixtes indexées à partir du 3 février 2020.

Groupe de placement	N° de valeur	TER au 30.06.2019	Souscription actuelle	Rachat actuel	Nouvelle souscription	Rachat inchangé
CSF Mixta-LPP Index 25	11.520.271	0,89%	0,23%	0,04%	0,22%	0,04%
CSF Mixta-LPP Index 35	11.520.273	0,90%	0,20%	0,04%	0,19%	0,04%
CSF Mixta-LPP Index 75	38.261.472	1,00%	0,11%	0,05%	0,13%	0,05%
CSF 2 Mixta-LPP Index 75 E	43.668.938	0.21%	0.11%	0.05%	0.12%	0.05%

Le spread (c.-à-d. l'écart entre le prix d'émission et le prix de rachat):

- sera entièrement crédité à la fortune des groupes de placement respectifs
- protège les investisseurs existants contre les coûts de transaction occasionnés par l'entrée ou la sortie d'investisseurs
- est asymétrique et reflète les conditions de marché moyennes des transactions sur titres